

BUDGET ET RÉFORMES

RESPECTER LES ENGAGEMENTS BUDGÉTAIRES EUROPÉENS DE LA BELGIQUE
POUR SUIVRE LES RÉFORMES STRUCTURELLES
MISER SUR LES INVESTISSEMENTS STRATÉGIQUES

SAMEDI 15.10.2016 - BRUXELLES

SOUTIEN À LA CRÉATION D'EMPLOIS

POUR NOTRE PROTECTION SOCIALE ET CONTRE LA PAUVRETÉ

■ Efficacité économique et équité fiscale

1. Assainissement des finances publiques et le respect des règles européennes
2. Mise en œuvre de réformes structurelles majeures
3. Développement d'un Pacte national pour les investissements stratégiques

BUDGET 2017

■ Confirmation du tax shift en 2018

- Soutien au pouvoir d'achat
 - Baisse des charges pour renforcer la compétitivité
-
- Pas de nouveaux impôts sur la consommation et le travail
 - Pas de hausse de TVA
 - Pas de hausse des accises
 - Pas de modification de l'index
 - Pas d'adaptation des allocations de chômage

I. RESPECT DES ENGAGEMENTS BUDGÉTAIRES EUROPÉENS

- 1. Solde nominal 2016 reste sous les 3%
- 2. Amélioration du solde structurel de 1,2%
 - Sur la période 2016-2017 pour Entité 1
 - 739 mio = buffer de 0,17% du PIB, principalement recettes fiscales (note SPF Finances)
 - Provision interdépartementale : 100 mio

Cet engagement implique un effort budgétaire de 3,006 mia €

Maintien de l'objectif de l'équilibre structurel en 2018

■ 3. Exécution des mesures déjà décidées = **1,123 mia €**

- Dépenses primaires : **310 mio**
- Soins de santé : **675 mio**
- Optimisation fonction publique (meilleur recouvrement) : **90 mio**
- E-commerce : **40 mio**
- Réforme crédit-temps et interruption de carrière dans la fonction publique : **8 mio**

■ 4. Nouvelles mesures = **1,820 mia €**

- Poursuivre les efforts pour renforcer la mise à l'emploi et le retour à l'emploi
- En soins de santé : protéger les patients et lutter contre la surconsommation d'antibiotiques
- Economies sur les dépenses de l'Etat tout en soutenant les départements d'autorité

■ 4. Nouvelles mesures = **1,820 mia €**

- Dépenses primaires : **307 mio**
 - *Clause de flexibilité Commission europ. pour dépenses sécurité : 257 mio*
 - *Economies sur crédits liés à l'asile : 22 mio*
- Dépenses sociales : **666 mio**
 - *Soins de santé : 227 mio*
 - *Pensions : 62 mio dont réformes pour pensions maladie*
 - *Affaires sociales : 144 mio*
 - *Enveloppe Bien-Etre : 161 mio*
- Recettes fiscales : **592 mio**
 - *Précompte mobilier : 385 mio*
 - *Taxe de bourse : 76 mio*
 - *Plus-values internes : 31 mio*
 - *Budget mobilité/carte essence : 100 mio*
- Autres mesures : **255 mio**
 - *Dividendes participations de l'Etat : 100 mio*
 - *Fraude fiscale et sociale : 100 mio*
 - *Lier avantages fiscaux et sociaux à une durée minimale de travail et/ou de séjour : 75 mio en 2018*

■ 5. Équité fiscale

- Protéger intégralement la consommation et les revenus du travail
- Renforcement de la lutte contre la **fraude fiscale**
 - *Recrutement 94 agents ISI*
 - *Du 1er janvier 2015 au 30 avril 2016, 488 mio effectivement perçus*
 - *12 mesures supplémentaires suite aux Panama Papers*
- Taxation revenus du capital : 9 mia cumulés sur l'ensemble de la législature
- **Précompte mobilier** : de 25 à 27% le 1^{er} janvier 2016. 30% en 2017
- Doublement plafond **taxe boursière** et extension aux plates-formes étrangères
- Plus-values internes

■ 6. Baisse de la pression fiscale et parafiscale

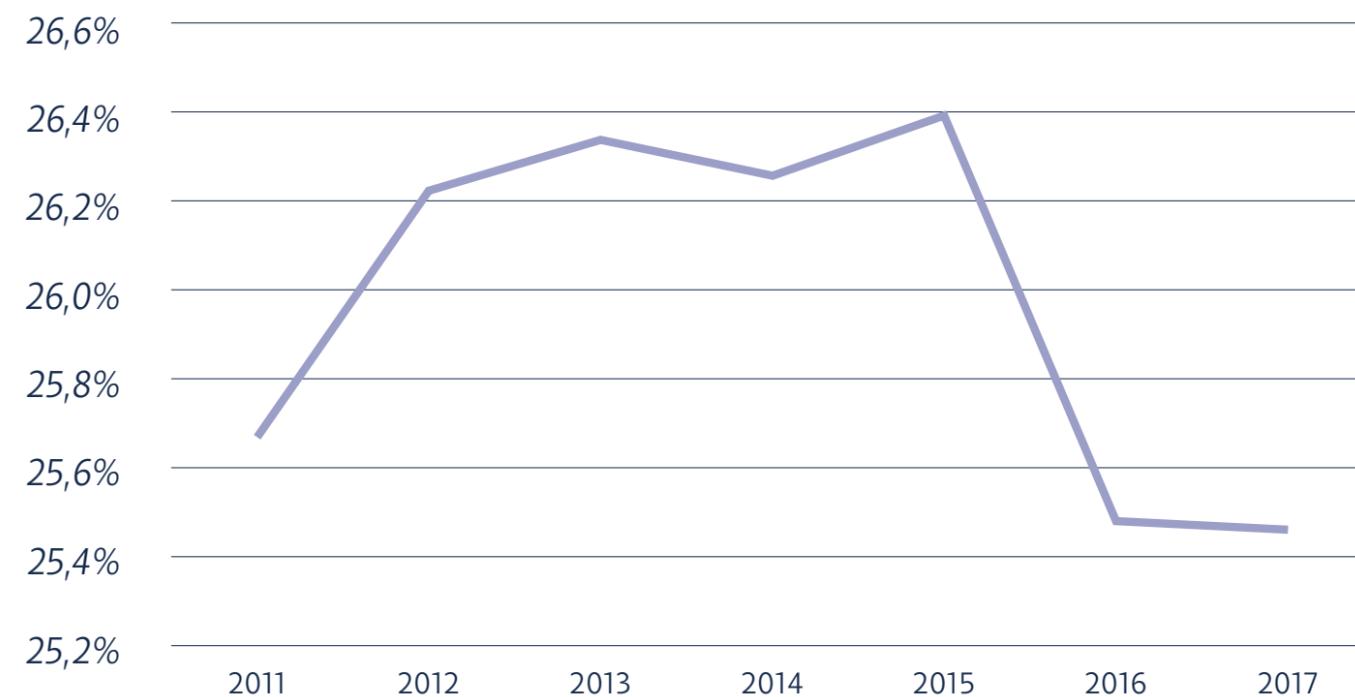
GLOBALE :

- Entre 2014 et 2017, la pression fiscale et parafiscale globale passe de 37,1% à 36,8% du PIB
- Nos mesures ont permis de diminuer la fiscalité et la parafiscalité globale de 1,2 mia sur la période (à politique inchangée)

SUR LE TRAVAIL :

- Entre 2014 et 2017, la pression fiscale et parafiscale sur le travail passe de 26,3% à 25,5%
- Nos mesures diminuent la pression fiscale et parafiscale sur le travail de 3,4 mia € depuis le début de la législature (à politique inchangée)

PRESSON FISCALE ET PARAFISCALE SUR LE TRAVAIL (% DU PIB)



Source : données SPF Finances, ONSS, INASTI – calculs SPF Budget

II. RÉFORMES STRUCTURELLES EMPLOI & SÉCURITÉ SOCIALE

■ Réformer le marché du travail et loi de 1996

- Loi travail faisable et travail flexible
 1. *Annualisation du temps de travail*
 2. *Accroître la flexibilité notamment en augmentant le quota d'heures supplémentaires volontaires*
 3. *Politique de formation ambitieuse*
 4. *Compte carrière*
 5. *Don de congés*
- Réforme de la loi de 1996
 - *Mécanismes de prévention et de correction du handicap salarial*
- Réforme emploi des jeunes
 - *Emplois tremplin*

- Période d'essai
 - *Avis des partenaires sociaux sur la période d'essai*
- Affaires sociales
 - *Responsabiliser l'employeur dans le cadre de l'invalidité et de l'indisponibilité*
 - *Réforme relative à l'activité professionnelle autorisée*
 - *Réforme du régime de sécurité sociale d'outre-mer*

■ Miser sur l'agenda digital

- La création de valeur potentielle d'une transformation numérique réussie de la Belgique d'ici à 2020 : 45 mia €
- 300.000 emplois nets potentiels d'ici à 2020
- E-commerce
 - *Préserver et développer la position concurrentielle des entreprises*
 - *Renforcer la création d'emplois dans le secteur*

■ Soutien aux investissements et équité fiscale

Renforcer le climat d'investissement

Mieux soutenir les PME

Création d'emplois

Sécurité juridique et équité fiscale

- Impôts des sociétés : l'examen des textes est en cours
- Soutien investissements (PME, Agenda digital, Starters)
- Examen de propositions relatives à l'impôt y compris les plus-values

→ Des propositions pourront être soumises au Gouvernement après analyse

■ Réforme des pensions

- Garantir le financement des pensions
- Poursuite des réformes structurelles
- Perspectives pluriannuelles
- Conseil national des pensions

■ Réforme des hopitaux

- Accélération de la réforme

III. PACTE NATIONAL POUR LES INVESTISSEMENTS STRATÉGIQUES

- Mobilisation de fonds publics et privés
- Dialogue continu avec la Commission européenne
- Accord de principe en Comité de concertation
- Plusieurs axes :
 - Autorité de l'Etat
 - Mobilité
 - Energie
 - Agenda digital
 - Santé

IV. SÉCURITÉ / JUSTICE / DÉFENSE

■ Sécurité

- Police : augmentation de la norme de recrutement annuelle
 - 2016 : de 800 ETP à 1600 ETP → **+ 800 ETP**
 - 2017 : de 800 ETP à 1400 ETP → **+ 600 ETP**
- Recrutement de **1036** équivalents temps plein en lien avec le terrorisme
 - ANPR : **200**
 - DG de la police judiciaire fédérale : **96**
 - Les unités spéciales (DSU) : **139**
 - Contrôles aux frontières : **115**
 - Plan canal : **485**
 - Police judiciaire fédérale : **160**
 - Réserve fédérale : **300**
 - Corps d'intervention (CIK) de l'arrondissement de Halle-Vilvoorde : **25**
- Renforcement de la Sûreté de l'Etat avec personnel suppl. (**146**) et investissements (13 mio)

■ Justice

- Pour 2017, **85 mio** supplémentaires (provision terrorisme)

■ Défense

- Confirmation de la vision stratégique de la Défense dans le budget 2017

V. EXÉCUTION TOTALE DE LA PHASE 2 DU TAX SHIFT

- En parallèle aux travaux budgétaires, le Gouvernement poursuit l'exécution du tax shift
- Au total **3,3 mia €** de pouvoir d'achat en 2018
- Depuis le 1er janvier 2016, le **salaire mensuel net des travailleurs a augmenté de 36 à 84 €**
- En 2018 : **+115 € nets/mois** pour les bas salaires. **+86 € nets/mois** pour 1 travailleur sur 2
- En 2019, le salaire net des travailleurs aura augmenté de près de **110 €** pour la moitié d'entre eux

BUDGET ET RÉFORMES

RESPECTER LES ENGAGEMENTS BUDGÉTAIRES EUROPÉENS DE LA BELGIQUE
POUR SUIVRE LES RÉFORMES STRUCTURELLES
MISER SUR LES INVESTISSEMENTS STRATÉGIQUES

SAMEDI 15.10.2016 - BRUXELLES